

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE POUR LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILES RESIDUELS
DU STEPHANOIS ET DU MONTBRISONNAIS**

**Extrait du registre des délibérations
SEANCE DU 07 JUILLET 2020 A 10H00**

**DELIBERATION N° 2020/08
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020**

Le comité syndical a été convoqué le	26 juin 2020
Nombre de délégués syndicaux en exercice :	28
Nombre de présents :	10
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de voix délibératives :	13

Délibération affichée le :

Membres titulaires présents :

Messieurs Fabrice BOUCHUT, Paul CORRIERAS, Patrick DEMMELBAUER, Julien DUCHÉ, Joël EPINAT, Michel GUILLARME, Christian JULIEN, Serge PERCET, Gabriel ROUDON, Pascal VELUIRE.

Membres titulaires absents représentés :

Membres titulaires absents excusés :

Messieurs Éric BERLIVET, Bernard CHAVEROT

Membres suppléants présents :

Pouvoirs :

Monsieur André DERORY donne pouvoir à Monsieur Joël EPINAT
Monsieur Pierre DREVET donne pouvoir à Monsieur Joël EPINAT
Monsieur Yves PARTRAT donne pouvoir à Monsieur Christian JULIEN

Secrétaire de séance :

Monsieur Julien DUCHÉ.

Application des règles relatives au quorum et aux pouvoirs définies à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire à l'épidémie de covid-19.

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 07 JUILLET 2020

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Le débat d'orientation budgétaire 2020 a eu lieu lors du Comité Syndical du 17 décembre 2019. Le budget 2020 est le douzième budget du Syndicat mixte d'études pour le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Compte tenu du renouvellement des instances politiques en 2020, le planning de vote du Budget a été avancé par rapport aux années précédentes. Il a été établi en continuité, sans dépenses nouvelles et sans reprise des résultats antérieurs.

Le Compte administratif et l'affectation du résultat devaient être soumis au nouvel exécutif. La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 a reporté la date du 2nd tour des élections municipales et par conséquent le renouvellement de l'exécutif du SYDEMER.

Le Compte administratif 2019 et l'affectation du résultat sont soumis au Comité Syndical ; il est donc nécessaire de procéder à un ajustement budgétaire du budget 2020.

Pour mémoire, le Budget Primitif s'établit comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges de fonctionnement	56 061,30		
Frais élus	15 000,00	Subvention ADEME Etude détournement des biodéchets	22 312,50
Frais personnel	28 000,00		
Autres charges de fonctionnement	13 061,30		
Conventions SEM	50 000,00	Cotisations 2020	139 048,80
Dépenses imprévues (022)	0,00		
Dotation amortissement	55 300,00		
TOTAL	161 361,30		161 361,30
Investissement			
Dépenses		Recettes	
AMO Juridique et Technique GAD centre de tri	20 000,00		
Autres études	35 300,00	Dotation amortissement	55 300,00
TOTAL	55 300,00		55 300,00

Budget Supplémentaire proposé :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200017424-20200707-2020-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020

Notification : 07/07/2020

Ainsi j'ai l'honneur de vous soumettre le projet de budget supplémentaire 2020 qui a pour objet :

- De reprendre les résultats de l'exercice 2019
- Et d'autre part de procéder à l'ajustement du BP 2020.

Le Budget Supplémentaire s'inscrit dans le prolongement des orientations du BP 2020. Il s'agit principalement d'ajuster les crédits du BP 2020.

1 – Le montant des reports d'investissement :

Le montant des reports s'élève à :

- 94 077,58 € en dépenses.

2 – Les inscriptions nouvelles au budget supplémentaire :

Elles consistent en :

- Charges à caractères générales de 19 304,69 €
- Inscription de crédit en dépenses imprévues pour 26 304.69 €
- Ajustement du montant des cotisations de -44 269,80 € compte tenu du report des résultats antérieurs.

Le détail de ces inscriptions est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		002 Résultats antérieurs	70 574,49
		Ajustement cotisation 2020	-44 269,80
Charges à caractère général	19 304,69		
022 Dépenses imprévues	7 000,00		
Total	26 304,69	Total	26 304,69
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		001 Résultat antérieur	94 077,58
Report dépenses investissement	94 077,58		
Total	94 077,58	Total	94 077,58



Le comité syndical, après en avoir délibéré, adopte le Budget Supplémentaire 2020.

Mis aux voix ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

Eric BERLIVET